

Corrigé bac HGGSP 2025 centres étrangers groupe 1, jour 1

Proposition de corrigé - non officielle. Bac général, spécialité HGGSP, session 2025 centres étrangers groupe 1, jour 1 (25-HGGSPJ1G11). À l'épreuve, une dissertation est à choisir et l'étude critique reste obligatoire.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Dissertation 1 - Acteurs et enjeux de la construction des mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes depuis 1945

Problématique

Les génocides nazis donnent lieu à des traces et à des récits dès l'après-guerre, mais leur reconnaissance publique évolue. Quels acteurs rendent ces mémoires visibles, pour quelles finalités et avec quelles tensions ?

I. Les survivants, les familles et les associations transmettent

Les témoins recueillent des noms, racontent les persécutions et cherchent à conserver des traces. Le deuil, la volonté de comprendre et la demande de reconnaissance soutiennent cette transmission. Les difficultés à parler ou à être entendu ne doivent pas être confondues avec une absence totale de témoignages après 1945.

Les associations rendent des expériences individuelles publiques et revendiquent une place pour les victimes. Les mémoires sont diverses selon les parcours, les pays et les générations ; aucun porte-parole ne résume à lui seul toutes les expériences.

II. Justice, États et institutions modifient la visibilité

Nuremberg établit des responsabilités et produit des archives. Le procès Eichmann de 1961 donne une audience particulière aux survivants juifs. Les musées, écoles et commémorations installent ensuite des formes de transmission publique.

Les mémoires des Sinti et Roma ont connu une reconnaissance plus tardive, liée aussi à la persistance de discriminations. Les mobilisations conduisent notamment à la reconnaissance allemande du génocide en 1982 et au mémorial inauguré à Berlin en 2012. Ces jalons ne doivent pas être présentés comme le début de toute mémoire familiale, mais comme des étapes de reconnaissance publique.

III. Connaître, reconnaître et transmettre sans déformer

Les historiens confrontent les témoignages aux autres sources et étudient les mécanismes du génocide. Les œuvres littéraires, films et expositions touchent d'autres publics. La disparition des témoins vivants renforce l'importance de l'archive et de sa contextualisation.

Les enjeux sont la reconnaissance des victimes, la compréhension des crimes et la lutte contre le négationnisme. Ils ne justifient ni une mémoire imposée sans preuve ni une compétition entre

souffrances. La construction des mémoires est une relation entre expériences, institutions et connaissances, qui doit rester ouverte à l'enquête historique.

Dissertation 2 - Guerres régulières et guerres irrégulières après la fin de la Seconde Guerre mondiale

Problématique

Les armées étatiques conservent un rôle majeur après 1945, mais guérillas, guerres civiles et organisations terroristes sont également présentes. Comment distinguer ces formes sans les séparer artificiellement ?

I. La guerre régulière demeure

Les affrontements entre forces organisées d'États se poursuivent, comme dans la guerre de Corée ou la guerre Iran-Irak. Ils mobilisent fronts, logistique et armements, avec des objectifs politiques et territoriaux. La dissuasion nucléaire limite certaines confrontations directes entre grandes puissances sans faire disparaître la guerre.

Les alliances et soutiens extérieurs relient les conflits régionaux à des rapports de puissance plus larges. Une guerre interétatique peut aussi comporter des opérations irrégulières : la catégorie dominante ne décrit pas tous ses épisodes.

II. Les formes irrégulières se développent dans plusieurs contextes

Les guerres de décolonisation mettent en jeu des mouvements nationalistes et des guérillas. La guerre d'Algérie combine une armée régulière, une organisation indépendantiste, des actions clandestines et une lutte pour le contrôle des populations. Les guerres civiles font intervenir milices et factions.

Le terrorisme vise notamment des effets politiques et psychologiques à travers des attaques, souvent contre des civils. Il ne se confond ni avec toute guérilla ni avec tout conflit interne. Certains groupes, comme Daech, combinent terreur, contrôle territorial et formes d'organisation militaire.

III. Des frontières poreuses et des objectifs politiques persistants

Les États utilisent des acteurs intermédiaires, tandis que des groupes non étatiques cherchent à gouverner. Le Vietnam ou les conflits irakiens montrent des combinaisons de batailles, d'insurrection et d'intervention extérieure. Les moyens numériques et les opérations d'influence compliquent encore les stratégies, sans rendre toute hostilité équivalente à un combat armé.

L'après-1945 ne se résume donc pas au remplacement de la guerre régulière par l'irrégulière. Les deux formes coexistent et se transforment au sein de conflits particuliers. Les distinguer sert à comprendre les acteurs et les méthodes, à condition de garder les chronologies et les objectifs politiques.

Étude critique - La conquête de l'espace et des océans comme outil de puissance

Une parole présidentielle à situer

Le document est un extrait du discours d'Emmanuel Macron présentant le plan France 2030, le 12 octobre 2021. Il annonce des priorités d'investissement : c'est une source politique tournée vers l'avenir, pas un bilan prouvant que tous les résultats annoncés ont été obtenus.

Problématique : comment la connaissance de nouveaux espaces est-elle présentée comme un levier de souveraineté et d'influence ?

L'innovation au service de l'autonomie

Le président relie le spatial à des innovations dans plusieurs secteurs. Il décrit le passage d'un nombre limité d'opérateurs à un paysage où de nouvelles entreprises accélèrent les pratiques industrielles. L'exemple de SpaceX montre, dans son raisonnement, l'association de financements publics et d'innovations privées.

Le « New Space » ne signifie donc pas disparition des États. Les acteurs publics cherchent à préserver une capacité d'accès et à éviter certaines dépendances. La maîtrise technique soutient aussi le prestige, les emplois et les filières industrielles.

Des dimensions militaires et stratégiques

Le discours mentionne la création d'un commandement de l'espace et de nouvelles conflictualités. Les satellites fournissent observation, navigation et communication ; leur protection concerne la sécurité nationale. La conquête ne doit donc pas être décrite comme une aventure scientifique entièrement séparée des rapports de puissance.

Dans les océans, l'étendue des zones sous juridiction donne des possibilités d'exploration et de recherche. La formule de « deuxième puissance maritime » doit être précisée : elle renvoie ici à l'ampleur de l'espace maritime français, notamment de la ZEE, et non à un deuxième rang automatique de la flotte de guerre ou du commerce.

Connaître les fonds : promesses et limites

Les ressources potentielles, la biodiversité et le biomimétisme justifient les investissements dans la connaissance des grands fonds. Le texte distingue explicitement exploration et exploitation. Il serait donc faux d'affirmer qu'il annonce déjà une extraction généralisée de métaux.

Cette distinction n'efface pas les enjeux environnementaux et juridiques. Une ZEE confère des droits sur certaines ressources et activités, sans transformer tout l'espace en territoire national soumis à une souveraineté absolue. Les impacts de l'exploration et les usages possibles doivent aussi être évalués.

Le discours montre ainsi la puissance comme capacité à connaître, innover et agir, mais aussi comme récit mobilisateur. Sa limite tient à son intention : il sélectionne les promesses du programme et laisse moins de place aux coûts, aux incertitudes et aux arbitrages. Une étude critique doit expliquer cette stratégie sans prendre les objectifs de 2030 pour des faits déjà accomplis.